



Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot de la présidente

Espoir!

Le 27 septembre dernier, à Montréal, j'ai fait partie, avec une trentaine de membres de l'AREQ (ceux et celles que j'ai pu identifier) du plus grand rassemblement de l'histoire du Québec. Des centaines de milliers de personnes de tous les âges se sont retrouvées au pied de la montagne pour la défense de notre planète.

Cinq heures (j'ai quitté avant la fin) de soleil, d'espoir, de belles rencontres intergénérationnelles et de bonne humeur. Quoi de mieux pour débiter l'automne et pour se libérer de tout cynisme! L'expérience des médias nous apprend que l'effet de tels événements s'estompe après quelques jours. Ils sont déjà passés malheureusement à autre chose!



Photo : Micheline Jourdain

Cela ne signifie nullement que les milliers de personnes qui étaient dans la rue le 27 ont baissé les bras. À l'instar de ceux et celles que cette journée a remobilisés, essayons de trouver des moyens concrets et efficaces pour protéger notre planète et le futur de nos enfants et petits-enfants. Nous avons déjà un de ces moyens à notre portée puisque le secteur du Haut de l'Isle et son responsable au comité environnement de la région nous invitent le 24 octobre à une plantation d'arbres sur le territoire montréalais. Une action pour réduire les gaz à effet de serre et les îlots de chaleur et ainsi favoriser notre santé (Voir détails en p. 2).

Sommaire

Mot de la présidente	1-2
Comité de l'environnement	2-3
Projet Toujours en action	4
Comité d'action sociopolitique	5-6
Dîner de Noël	6
Environnement	7
Rappels	8

Toutes les actions individuelles comptent, petites et grandes, selon nos capacités : par exemple, utiliser nos sacs de toile pour faire notre marché ainsi que nos plats pour notre commande de viande ou de poisson, faire nos achats à pied lorsque la distance le permet, participer à une expérience « zéro déchet » dans notre quartier, réduire notre consommation d'énergie.

Soutenons aussi financièrement des organismes tels Équiterre, la Fondation David Suzuki, Nature Québec ou les Écoles vertes Brundtland qui interviennent auprès des gouvernements afin qu'ils adoptent des politiques environnementales plus vigoureuses. Ce support leur permettra aussi de faire des campagnes d'information.

Enfin, je vous suggère de consulter le site de l'AREQ. Le document « 15 revendications pour une société plus juste envers les personnes âgées » a été rendu public le 1^{er} octobre dernier. Il pourra vous aider à évaluer, dans la présente campagne électorale, les positions des partis politiques, non seulement sur l'avenir de notre planète mais aussi sur les conditions de vie des personnes âgées.

Gardons ESPOIR et faisons partie de la solution!
Micheline

Comité de l'environnement



Projet de plantation d'arbres avec la collaboration de SOVERDI

Date : le jeudi 24 octobre 2019

Heure : 9 heures

Lieu : John F. Kennedy High School, 3030 rue Villeray Montréal H2A 1A7



Quantité d'arbres: environ 25

Note: tout le matériel nécessaire à la plantation est fourni. Les trous sont creusés. Sachez que ce n'est pas difficile, c'est même revalorisant!

Beau temps mauvais temps, il y aura plantation. Ne pas oublier d'apporter les vêtements et les chaussures appropriés pour cette activité.

Invitation à tous et à toutes. C'est un beau geste pour la planète!

Si vous avez des questions et/ou si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec moi au 514 523-2276 ou michjalbert@hotmail.com.

Micheline Jalbert

Nos bouteilles de vin

Dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets, qui a lieu du 19 au 27 octobre 2019, l'AREQ propose aux membres, partout au Québec, de poser un geste, grand ou petit, individuel ou collectif, afin de réduire la quantité de déchets générés au Québec.

Une des actions proposées est celle du recyclage des bouteilles de vin. Les bouteilles en verre prennent un temps fou à se désagréger. Savez-vous qu'une tonne de verre nécessite 700 kg de sable, 2 mois d'énergie par habitant ainsi que la consommation d'eau d'une personne en 8 jours? À l'échelle planétaire, le sable est la deuxième ressource la plus utilisée après l'eau. Le Québec ne recycle que 14 % du verre. L'an dernier, 70 000 tonnes de verre ont été envoyées dans des dépotoirs par les centres de tri et c'est sans compter ce que les citoyens ont mis directement aux poubelles. Recycler le verre reste un défi. Il faut se rappeler que le Québec et le Manitoba sont les seules provinces à ne pas avoir instauré de consigne sur les bouteilles de vin.

La réduction de nos déchets passe nécessairement par un meilleur tri de nos matières recyclables et la consigne est l'une des meilleures façons de valoriser notre verre. On nous invite à signer et à faire signer cette pétition en ligne!

<https://recyclage.cauzio.org/fr/actions/tous-pour-la-consigne-maintenant/m/equiterre>

Les comités environnement et développement durable et sociopolitique organisent une **action Dépôt de bouteilles de vin à la SAQ**. La succursale choisie est celle située au 16111, Boulevard Roland-Therrien, Longueuil, J4J 5C5. Cette action se tiendra le vendredi 25 octobre 2019 dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets. On nous attend entre 13 h et 19 h.

Micheline Jalbert, responsable du comité de l'environnement et du développement durable



La majorité du verre que nous récupérons termine dans les dépotoirs ; exigeons la mise en place d'une consigne.

Projet Toujours en action

7 ASTUCES POUR SE RECHARGER : Découvrons des manières de mieux vivre!

Le plan d'action de l'AREQ nous incite à offrir aux membres des activités pour développer de saines habitudes de vie. La santé mentale est parfois considérée comme un sujet tabou.



Avec notre personne-ressource, Mme Renée Ouimet du Mouvement Santé mentale Québec, nous aborderons la santé mentale comme un « équilibre dynamique » entre les différents aspects de notre vie. Rien à voir avec une approche pathologique!

Plutôt rechercher ce qui donne du sens à sa vie, ce qui est important pour soi, s'intéresser à dégager du positif et à identifier nos forces. Passer à l'action pour notre bien-être personnel!

« Sept astuces pour se recharger », une session de deux heures, utilisant une méthodologie active, vous est offerte gratuitement dans le cadre d'un projet AREQ Toujours en action.

Quand : Jeudi 7 novembre à 13 h 15

Où : À la bibliothèque Langelier
au 6473, rue Sherbrooke Est
(métro Langelier); stationnement dans les rues du quartier.

Une légère collation sera offerte à la pause.

Vous devez vous inscrire avant le 1^{er} novembre 2019 auprès de Micheline Jourdain au 514 388-7045 ou michelinejourdain@videotron.ca

Au plaisir de vous y rencontrer.

Micheline



Comité d'action sociopolitique



Assurance-médicaments : vers un régime public et universel

Lors d'une rencontre le 26 septembre dernier, les Comités des femmes, des hommes, des assurances ainsi que quelques personnes présidentes sectorielles se sont joints au Comité d'action sociopolitique pour assister à une conférence de Mme Lise Goulet, conseillère à la CSQ, sur l'assurance-médicaments au Québec, son histoire, ses coûts, ses problèmes, son avenir...

Il y a un consensus social en faveur d'un régime public universel d'assurance-médicaments. La question n'est pas si nous devons mettre le régime en place mais comment. C'est un enjeu de la campagne électorale fédérale car il y a des travaux et des discussions à la grandeur du pays.

Plusieurs lobbys, en particulier les compagnies d'assurances et les pharmaceutiques, font pression pour avoir un régime hybride comme au Québec. Cependant, la majorité des organisations québécoises rejettent ce modèle public-privé. Les médicaments font partie du système public de santé dans de nombreux pays, mais pas au Canada.

Au Québec, au début des années 90, l'idée d'un régime public d'assurance-médicaments émerge. En 1996, une loi est adoptée et, en 1997, c'est la mise en place d'un régime d'assurance-médicaments public-privé.

Les principes les plus importants de cette loi sont les suivants :

- Toute personne doit être couverte.
- Les régimes privés d'assurance collective doivent obligatoirement l'offrir et les personnes participantes doivent y adhérer.
- Le gouvernement instaure un régime public pour les autres personnes.
- 1,5 millions de Québécois de plus bénéficient de ce régime.

Cependant, il y a plusieurs irritants :

- Coûts faramineux : les coûts du régime sont parmi les plus élevés du monde.
- Coûts difficilement contrôlables : dans les régimes privés, les honoraires des pharmaciens ne sont pas réglementés et sont différents selon les pharmacies, les frais administratifs sont 10 fois plus élevés et il y a un plus faible taux d'utilisation des génériques.
- Problèmes d'accès : 10% de la population canadienne n'a aucune forme d'assurance-médicaments et 12 % de la population québécoise ne peut payer ses ordonnances.

Nombreux sont ceux qui se sont prononcés pour un régime public pour tous : 1132 universitaires et 80 organisations nationales, provinciales et territoriales dont l'Union des municipalités. Si rien n'est fait, les choses ne feront que s'aggraver.

En 2016, le comité permanent de la santé de la Chambre des Communes a fait une étude sur la mise en place d'un régime public d'assurance-médicaments universel, à payeur

unique. Ces consultations officielles ont donné un rapport final très favorable. Cinq principes fondamentaux devraient se retrouver dans une nouvelle loi canadienne sur la santé : le régime devrait être universel, intégral, accessible, transférable et public.

La CSQ réclame la mise en place d'un régime public universel depuis 2010. Ce régime devra respecter les grands principes suivants :

- Améliorer l'accès
- Assurer un accès équitable
- Contrôler les coûts
- Assurer l'usage approprié
- Garantir une gestion publique et indépendante
- Prévoir le partage des coûts et l'octroi par le fédéral de ressources financières supplémentaires aux provinces.

De puissants lobbys s'organisent pour freiner la mise en place d'un régime public et universel. Plusieurs milliards sont en jeu. La mobilisation syndicale et citoyenne doit absolument y faire contrepoids.

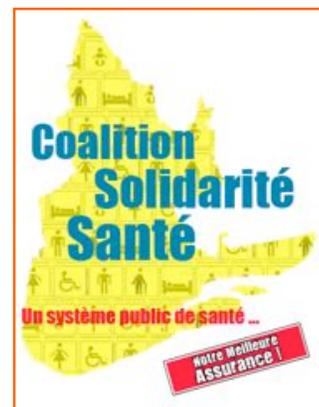
La campagne : La pièce manquante

C'est une campagne conjointe FTQ – CSN – CSQ (2018-2022) qui se mène sur deux fronts : fédéral et provincial.

Nous vous invitons à vous prononcer auprès de la ministre de la santé pour une assurance médicaments 100 % publique. Procédez sur le site : remedeauxcoupures.cssante.com

Il y a actuellement 1600 signatures.

Jocelyne Larocque, responsable sectorielle



Dîner de Noël

Le Conseil sectoriel a décidé de célébrer Noël le mardi 3 décembre au Restaurant l'Académie des Galeries d'Anjou qui offre de nombreux avantages :

- * Stationnement gratuit et localisation au rez-de-chaussée pour le repas.
- * Coût du repas : 28 \$, incluant taxes et services et comprenant 4 choix pour le plat principal. Le secteur offrira gracieusement un verre de vin rouge ou blanc.



Ce sera également l'occasion d'accueillir nos nouveaux membres lors de cet événement.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, ou lors du déjeuner du 20 novembre chez Pacini, ou au plus tard le 25 novembre auprès de: Marie-France Primeau : 514 742-6347 ou primmar22@gmail.com.

Environnement



Défi ultime pour le climat

Le 27 septembre dernier, dans 150 pays, dont 2800 rassemblements à travers le monde, des millions de jeunes mobilisés ont pris place dans l'espace public. Ce jour-là, de partout sur Terre, nous étions tous des citoyens égaux pour réclamer des actions afin de limiter la dégradation infligée à notre planète. La Ville de Montréal, accompagnée de Greta Thunberg, a fait figure de chef de file avec environ 500 000 marcheurs et marcheuses de tous les âges. J'y étais à Rimouski où j'ai soutenu l'implication des cégépiens. La protection des eaux du St-Laurent avec ses bélugas a pris place dans les allocutions pour appliquer la transition écologique.

Les jeunes sont décidés à relever le défi de la conservation de notre Terre. Ils sont devenus impatients envers les dirigeants qui veulent encore attendre pour chercher des solutions aux changements du climat. Greita, présente au Sommet sur le climat de l'Organisation des Nations Unies [ONU], a déploré l'obsession de la croissance économique. Elle a rappelé les avertissements des scientifiques sur le déclin de la planète. Aujourd'hui, les jeunes interpellent les élus à tous les paliers de gouvernement afin de les sensibiliser à réfléchir rapidement sur les causes du réchauffement qui pèsent sur le destin de la Terre et l'avenir des jeunes eux-mêmes.

Le réchauffement provoque la fonte des glaciers, en particulier dans l'Arctique, ce qui contribue à la montée des océans. L'augmentation des canicules en Europe a atteint jusqu'à 40 degrés Celsius. De plus, il y a accroissement des feux de forêts, des incendies qui libèrent des millions de tonnes de carbone. La déforestation cause la disparition massive d'espèces animales et végétales et la perte d'écosystèmes avec la diminution de la biodiversité alimentaire.

Tous les citoyens, riches et pauvres, doivent reconnaître tout ce qui augmente les effets du réchauffement. Plus que jamais, les municipalités, élus et citoyens sont appelés à réfléchir et à se concerter afin d'apporter des solutions aux problèmes locaux qui affectent déjà notre environnement. Nous devons reconnaître les enjeux écologiques de nos gestes posés au quotidien et chercher des solutions afin de limiter les gaz à effet de serre [GES]. Nous pouvons agir sur la volonté politique.

Si l'on souhaite que la grande marche du 27 septembre dernier ait un impact dans notre environnement, on s'applique à

- Limiter la conduite des voitures qui émettent du CO2
- Favoriser le partage avec un passager
- Utiliser le transport collectif
- Diminuer l'impact de la consommation
- Protéger les ressources de la biodiversité
- Éviter les déchets alimentaires et autres
- Participer à la récupération et au compostage
- Augmenter les corridors verts en ville
- Mobiliser le partage des richesses avec l'extrême pauvreté
- Soutenir les pays en développement.



Marche pour le climat à Rimouski

Rappels

Dîner d'automne

Dans notre précédent bulletin, nous vous informions que le traditionnel dîner d'automne se tiendra à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal, au 1822, boul. de Maisonneuve O, métro Guy-Concordia le mardi 22 octobre 2019 à midi. Vous pouvez encore réserver, si ce n'est déjà fait, par téléphone, auprès de Laurette Roy, au 450 883-2883 ou 514 256-3698, ou auprès de Marie-France Primeau, par courriel, à primmar22@gmail.com.

Nous prendrons les réservations jusqu'au déjeuner du 16 octobre. Advenant le cas que Laurette ne soit pas présente, et comme je ne peux y assister, vous pourrez vous adresser à Denyse Payette qui a accepté gentiment de prendre votre nom. Mais on se voit le 22!

Laurette Roy et Marie-France Primeau

Fondation Laure-Gaudreault

Mercredi 13 novembre au Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs

9 h 30, assemblée générale

12 h, dîner bénéfice : 35 \$ vous donne droit à un reçu de 15 \$ pour vos impôts. Le Conseil sectoriel offre le vin.

J'aurai quelques billets à vendre au déjeuner. Si vous n'achetez pas de billet, vous êtes invités à faire un don, si possible bien entendu. Je les reçois avec plaisir ou vous faites le don en accédant au site web <https://fondationlg.org>.

Le Quilles-O-Thon du 28 septembre a rapporté **2648 \$ à la FLG**. Merci aux cinq membres du secteur qui y ont participé activement.

Hélène Gingras, 514 352-8011 helgin@sympatico.ca



De gauche à droite : Hélène Gingras, Maurice Jourdain (frère de Micheline), Jean-Pierre Ménard, Charles Richer (prêt d'un secteur), Denyse Payette, Micheline Jourdain (derrière la caméra) et Marie-France Primeau à l'accueil.

Pour ce bulletin d'octobre

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger

Correction : CS, Marielle Bélanger, Véronique Gauthier,
Sonia Trépanier